

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 404 Promotion.

n° 404

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 19 décembre 1913
Numéro JO n° 206 du 31/12/1913	Date du numéro 31 décembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

pour compter du 1er janvier 1914, M. Parès, commis principal de 2e classe des Postes et Télégraphes, est promu à la 1re classe de son emploi.